

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Notre-Dame-du-Laus, tenue au bureau municipal, le mardi 6 août 2013 à 20 h et à laquelle sont présents les conseillers Étienne St-Louis, Robert Pelletier, Robert Dupuis, Marilène Charbonneau, sous la présidence de M. le maire, Stéphane Roy. Le secrétaire-trésorier/directeur général, Yves Larocque, le directeur des travaux publics, Mario St-Louis, l'inspecteur en bâtiment, Robert Vincent, sont également présents ainsi que 6 personnes.

Monsieur le maire souhaite la bienvenue à cette séance ordinaire du 6 août 2013.

232-08-2013  
Adoption de  
l'ordre du jour

Proposé par Étienne St-Louis  
appuyé par Robert Dupuis  
et unanimement résolu que l'ordre du jour soit  
adopté en ajoutant les items suivants à varia :

a) Ajournement – mercredi 14 août 2013

et que les items 9.1, 9.6, 11.1 et 12.3 soient remis à l'ajournement  
du 14 août 2013.

ADOPTÉ.

233-08-2013  
Adoption du  
procès-verbal

Proposé par Robert Pelletier  
appuyé par Marilène Charbonneau  
et unanimement résolu que le procès-verbal de  
la séance ordinaire du 9 juillet 2013, soit adopté.

ADOPTÉ.

234-08-2013  
Adoption des  
comptes

Proposé par Étienne St-Louis  
appuyé par Marilène Charbonneau  
et unanimement résolu que le secrétaire-  
trésorier/ directeur général soit autorisé à payer les comptes tels qu'ils apparaissent sur une liste portant le  
numéro de folio 100769-08-2013 et le numéro de la présente résolution pour un total de comptes à payer  
de 106 171,73 \$ et la liste sélective venant de l'historique des chèques n° 2915 à 2963 et des confirmations  
internet n° 19311-78881 à 21716-68825 pour un montant de 67 865 \$ et une liste des salaires de  
46 902,20 \$.

ADOPTÉ.

Correspondance

Correspondance

- |                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| - Municipalité de Duhamel            | Plan d'urbanisme   |
| - Chevaliers de Colomb N.-D.-du-Laus | Remerciements – tournoi de golf annuel                                   |
| - Régie des Alcools et des Courses   | Demande de permis d'exploitation – Bar terrasse                          |
| - MAPAQ                              | Conservation des aliments en cas de panne d'électricité                  |
| - Fondation Charles Bruneau          | 18 <sup>e</sup> édition du tour CIBC Charles Bruneau                     |
| - Micro B                            | Analyses microbiologiques d'eau potable                                  |
| - Commission municipale du Québec    | Service collectif aux familles de N.-D.-du-Laus – révision<br>périodique |

Information

Information

Monsieur le maire, Stéphane Roy, donne information sur les sujets  
suivants :

- P'tite rue en fête – remerciements
- Concert classique – avis de correction bulletin de l'église

Dépôt de  
document

Dépôt de document

Aucun

**235-08-2013 – BUDGET OMH VS AMENDEMENTS**

Proposé par Robert Pelletier  
appuyé par Marilène Charbonneau  
et unanimement résolu d'accepter la révision  
budgétaire 2013 de l'Office municipale d'habitation de Notre-Dame-du-Laus, établissant la quote part municipale à  
5 413 \$ pour l'année 2013 au lieu de 5 213 \$

ADOPTÉ.

**236-08-2013 – FILLES D'ISABELLE VS BINGO**

Proposé par Étienne St-Louis  
appuyé par Marilène Charbonneau  
et unanimement résolu que le cercle des  
Filles d'Isabelle de Notre-Dame-du-Laus soit autorisé à utiliser la salle communautaire sise au 15, chemin Ruisseau-  
Serpent et ce, pour la tenue des activités de bingos pour l'exercice 2013-2014 à raison de 75 \$ par activité, plus  
taxes applicables. La présente résolution ne lève pas l'obligation d'obtenir tous les autres permis exigés en vertu  
des lois et règlements en vigueur au Québec.

ADOPTÉ.

237-08-2013  
Reconnaissance  
Dr Michel Massé

ATTENDU QUE le Dr Michel Massé se distingue particulièrement au niveau de la médecine familiale dans les  
Laurentides;

ATTENDU son engagement à l'amélioration de la qualité des soins et des services rendus à la population;

ATTENDU son implication, sa présence et son soutien à notre population via le point de service du CLSC des  
Hautes-Laurentides à Notre-Dame-du-Laus;

ATTENDU QUE notre population est en mesure de constater, avec bonheur, son dévouement incommensurable  
tant au niveau social, communautaire et son attachement tout particulier à soutenir nos aînés, en particulier;

ATTENDU QUE le prix Leadership médecin 2013 a déjà été remis au Dr Massé par l'Association québécoise  
d'établissements de santé et de services sociaux;

ATTENDU QUE, cette fois, le Dr Massé sera récipiendaire d'une prestigieuse distinction décernée par le Collège  
québécois des médecins de famille en reconnaissant son apport exceptionnel au développement, à la valorisation  
et à la promotion de la médecine familiale du Québec;

ATTENDU QUE le conseil municipal de Notre-Dame-du-Laus veut joindre sa voix aux différents bénéficiaires des  
soins aux patients en milieu non urbain pour souligner ses efforts hors du commun;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marilène Charbonneau, appuyé par Étienne St-Louis et unanimement résolu  
de profiter de ces distinctions honorifiques pour communiquer au Dr Massé, notre appréciation et nos  
remerciements pour son dévouement et son apport, tous azimuts à l'amélioration de la qualité de vie de notre  
population.

ADOPTÉ.

238-08-2013  
Cartes Club quad  
Hautes-Laurentides

Proposé par Robert Pelletier  
appuyé par Étienne St-Louis  
et unanimement résolu de souscrire à l'édition 2013-  
2014 de la carte Quad des Hautes-Laurentides pour un montant de 300 \$, taxes en sus.

ADOPTÉ.

239-08-2013  
Congrès FQM

Proposé par Marilène Charbonneau  
appuyé par Robert Dupuis  
et unanimement résolu que Monsieur le maire,  
Stéphane Roy et Monsieur le conseiller Robert Pelletier soient autorisés à assister au congrès de la FQM qui se  
tiendra à Québec les 26, 27 et 28 septembre prochains.

De plus, que les frais d'inscription, de séjour et de déplacement soient à la  
charge de la Municipalité.

ADOPTÉ.

240-08-2013  
Ouverture de poste  
DG vs consultant

Proposé par Étienne St-Louis  
appuyé par Marilène Charbonneau  
et unanimement résolu d'accepter l'offre de services  
présentée par Marie-Chantal Saint-Jean de Innovaction Consultants Ressources Humaines inc., dans le cadre d'un  
processus clé en main de recrutement pour pourvoir le poste de secrétaire-trésorier/directeur général en prévision  
du départ à la retraite du titulaire actuel.

ADOPTÉ.

**241-08-2013 – TÉLÉBEC VS RENOUELEMENT CONTRAT INTERURBAINS**

Proposé par Robert Pelletier

appuyé par Robert Dupuis

et unanimement résolu de renouveler « le contrat privilège" interurbain, tel qu'il apparaît dans un document présenté par Télébec ltée en date du 30 juillet 2008 et portant le numéro de contrat BGN447A016.

De plus, que Monsieur le maire, Stéphane Roy, soit autorisé à signer le contrat pour et au nom de la Municipalité de Notre-Dame-du-Laus.

ADOPTÉ.

242-08-2013  
Demande  
d'aide financière  
Fondation Papineau

Proposé par Étienne St-Louis

appuyé par Marilène Charbonneau

et unanimement résolu qu'un montant de 500 \$ soit octroyé à Fondation Santé de Papineau dans le cadre de sa campagne de financement 2013.

ADOPTÉ.

243-08-2013  
Aide financière  
Municipalité de  
Lac-Mégantic vs  
Croix-Rouge

Proposé par Marilène Charbonneau

appuyé par Robert Pelletier

et unanimement résolu que, suite à la tragédie qui a frappé la municipalité de Lac-Mégantic en juillet dernier, un montant de 500 \$ soit versé à la Croix-Rouge afin de venir en aide à la population de Lac-Mégantic.

ADOPTÉ.

Panneau parc  
McCabe

Panneau parc McCabe

Cet item est remis à l'ajournement du 14 août 2013.

244-08-2013  
Demande de  
changement  
de zonage  
location de chalet

ATTENDU QUE de nombreuses demandes de certificats de conformité concernant la location de chalets sont faites par Tourisme Québec;

ATTENDU QUE le règlement 08-07-2000 relatif au zonage concernant les établissements d'hébergement permet, si le zonage l'autorise, d'avoir un minimum de 5 unités d'hébergement et s'il s'agit d'un chalet, un nombre minimum de 5 chambres à coucher;

ATTENDU QU'une demande d'amendement au règlement 08-07-2000 relatif au zonage a été déposée quant aux critères d'hébergement;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal de conserver le statu quo relativement aux établissements d'hébergement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Étienne St-Louis, appuyé par Marilène Charbonneau et unanimement résolu que le conseil accepte la recommandation du comité consultatif d'urbanisme et que la demande d'amendement au règlement 08-07-2000 relatif au zonage soit refusée.

ADOPTÉ.

245-08-2013  
Demande de  
changement  
de zonage  
camping

ATTENDU QU'une demande a été déposée pour un projet d'aménagement de camping sur la rue Roger située dans la zone Urbaine-02 (URB-02), plus précisément sur une partie du lot 50 dans le rang 3 canton de Bigelow;

ATTENDU QUE, selon la grille de zonage, ce type d'usage n'est pas autorisé dans la zone Urbaine-02 (URB-02);

ATTENDU QUE ce secteur est le seul secteur résidentiel à proximité du village;

ATTENDU QU'un tel développement pourrait freiner le développement résidentiel et nuire à la quiétude du voisinage;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil de ne pas autoriser ce genre de projet en zone Urbaine-02 (URB-02);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Robert Pelletier, appuyé par Robert Dupuis et unanimement résolu que la demande de changement de zonage pour l'aménagement d'un camping dans la zone Urbaine-02 (URB-02), soit refusée.

ADOPTÉ.

246-08-2013  
Dérogation mineure  
2013-0301

ATTENDU QUE ce conseil a pris connaissance de la demande de dérogation mineure n° 2013-0301 concernant un projet de lotissement du lot 13D-1 dans le rang 1 canton de McGill soit, la création du lot 13D-28 dans le rang 1 canton de McGill ne respectant pas la largeur de 45 mètres de façade sur le chemin de 12.83 mètres et le lot 13D-27 dans le rang 1, canton de McGill ne respectant pas la largeur minimale moyenne de 40 mètres;

ATTENDU QUE la superficie totale des terrains est grande et qu'il y aurait suffisamment d'espace pour la construction;

ATTENDU QUE le projet de construction ne portera pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins.

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'accepter la situation dérogatoire soit, le lotissement des lots 13D-28 et 13D-27 dans le rang 1 canton de McGill ne respectant les largeurs minimales moyennes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Robert Pelletier, appuyé par Marilène Charbonneau et unanimement résolu que la demande de dérogation mineure n° 2013-0301, soit acceptée.

ADOPTÉ.

247-08-2013  
Dérogation mineure  
2013-0321

ATTENDU QUE ce conseil a pris connaissance de la demande de dérogation mineure n°2013-0321 concernant un empiètement de ± 1 mètre sur la marge de recul arrière;

ATTENDU QUE, après vérification de plans datant du 16 avril 2002 et du 12 juin 2013 et suite à une démolition et à la reconstruction de la maison, nous constatons que le portique à l'arrière a été déplacé vers la gauche, ce qui entraîne une diminution de la marge de recul arrière;

ATTENDU QUE l'acceptation de cette situation dérogatoire ne cause aucun préjudice au voisinage;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'accepter la situation dérogatoire, soit l'empiètement de ± 1 mètre sur la marge de recul arrière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Robert Pelletier, appuyé par Marilène Charbonneau et unanimement résolu que la demande de dérogation mineure n° 2013-0321, soit acceptée.

ADOPTÉ.

248-08-2013  
Cobali  
Forum  
régional

Proposé par Marilène Charbonneau  
appuyé par Étienne St-Louis

et unanimement résolu que Robert Vincent et Jeanne

Beaudry soient autorisés à assister au 3<sup>e</sup> Forum régional sur la protection des lacs et cours d'eau qui se tiendra à Lac-Saguay le samedi 24 août 2013.

De plus, que les frais d'inscription et de déplacement soient à la charge de la Municipalité.

ADOPTÉ.

Zonage agricole  
demande  
d'utilisation autre

**ZONAGE AGRICOLE – DEMANDE D'UTILISATION AUTRE**

Cet item est reporté à l'ajournement du 14 août 2013.

249-08-2013  
Voirie municipale  
achat équipement,  
matériel et fourniture

Proposé par Robert Pelletier  
appuyé par Robert Dupuis

et unanimement résolu que le directeur des travaux

publics soit autorisé procéder aux travaux suivants et à faire l'acquisition des équipements suivants :

- Chariot ajustable ..... ± 300 \$
- Brosse centrale (balais Johnston) ..... ± 355 \$
- Brosses de côté (balais Johnston)..... ± 117 \$ X 2
- Réparation compresseur camion # 6..... ± 500 \$
- Inspection de camion # 8 ..... ± 250 \$

ADOPTÉ.

250-08-2013  
Soumission  
sable tamisé

Proposé par Étienne St-Louis  
appuyé par Robert Pelletier

et unanimement résolu que la soumission présentée

par Excavation Clément et Mario pour la fourniture de 8000 tonnes de sable tamisé au prix de 3,90 \$ la tonne plus taxes, soit acceptée, étant le seul soumissionnaire.

ADOPTÉ.

Camion incendie

**CAMION INCENDIE**

Cet item est reporté à l'ajournement du 14 août 2013.

251-08-2013  
Incendie  
inspection et  
équipement

Proposé par Robert Pelletier  
appuyé par Étienne St-Louis

et unanimement résolu que le directeur du Service des

incendies soit autorisé à faire les tests annuels (APRIA) au montant de 420 \$.

ADOPTÉ.

**252-08-2013 - INCENDIE – ACHAT ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL ET FOURNITURE**

Proposé par Robert Pelletier  
appuyé par Étienne St-Louis

et unanimement résolu que le directeur du Service des incendies soit autorisé à effectuer les dépenses suivantes :

- Réparer plancher caserne..... 5 200 \$
  - 3 habits de combat ..... 4 500 \$
  - Prévention ..... 2 500 \$
  - Frais de déplacement à Ottawa..... 200 \$
- ADOPTÉ.

253—08-2013  
Loisirs – activités

Proposé par Robert Pelletier  
appuyé par Marilène Charbonneau

et unanimement résolu que les activités de loisirs suivantes soient acceptées :

- Cueillette de champignons en septembre
  - Dîner pour les bénévoles des Abeilles actives en début septembre.
- ADOPTÉ.

254-08-2013  
Loisirs – achat  
équipement,  
matériel et  
fourniture

Proposé par Robert Pelletier  
appuyé par Marilène Charbonneau

et unanimement résolu que la directrice du service des loisirs soit autorisée à faire effectuer divers travaux et à faire l'acquisition des fournitures et équipements suivants :

- Peinture et réparation des bandes de patinoire..... ± 1 000 \$
  - Changer la clôture entre la patinoire et le CDL..... ± 500 \$
  - Réparation d'une fenêtre brisée au CDL .....
  - Achat trousse de premier soin..... 30 \$
  - Achat d'un ordinateur portable..... ± 975 \$
- ADOPTÉ.

Plan infrastructure  
de loisirs

**PLAN INFRASTRUCTURE DE LOISIR**

Cet item est reporté à l'ajournement du 14 août 2013.

255-08-2013  
Ajournement  
de la séance

Proposé par Robert Pelletier  
appuyé par Robert Dupuis

et unanimement résolu que la présente séance soit ajournée au mercredi 14 août 2013 à 19 h. Il est 20 h 45.

ADOPTÉ.

**MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-LAUS, P.Q.**

Par .....  
maire

Par.....  
sec.-trés./dir. gén.

Je, Stéphane Roy, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Stéphane Roy  
Maire

Réouverture de la séance ordinaire du 6 août 2013 suite à l'ajournement fixé à ce 14 août 2013 à 19 h et à laquelle sont présents les conseillers : Étienne St-Louis, Robert Pelletier, Joanne St-Louis, Marilène Charbonneau sous la présidence de M. le maire, Stéphane Roy. Le secrétaire-trésorier/directeur général, Yves Larocque, la secrétaire-trésorière adjointe/directrice générale adjointe, Gisèle Lauzon et l'inspecteur en bâtiment, Robert Vincent, sont également présents.

256-08-2013  
Réouverture  
de la séance  
ordinaire du  
6 août 2013

Proposé par Robert Pelletier  
appuyé par Marilène Charbonneau

et unanimement résolu que la séance ordinaire du 6 août 2013 et ajournée à ce 14 août 2013, soit rouverte et que l'item suivant soit ajouté à varia :

13.1 Paiement facture

ADOPTÉ.

257-08-2013  
Zonage agricole  
demande  
utilisation autre

ATTENDU QUE Monsieur Marcel Trottier et Madame Ghislaine Cyr ont déposé une demande d'utilisation à une fin autre que l'agriculture;

ATTENDU QUE cette demande vise la subdivision d'une partie du terrain aux fins d'emplacement de villégiature;

ATTENDU QUE l'aire visée est située entre deux résidences, la rivière du Lièvre et la route nationale 309;

ATTENDU QUE cette parcelle qui ne contient que quelques hectares, ne fait pas partie d'une exploitation agricole et s'avérerait sans doute un investissement non rentable pour un complément à une exploitation existante compte tenu de l'espace contenu entre la route et la rivière;

ATTENDU QUE le fait de disponibilité d'espace ailleurs sur le territoire n'intervient pas à l'encontre d'activités agricoles, puisque cette parcelle ne sera sans doute jamais destinée à une vocation agricole;

ATTENDU QU'économiquement, il serait collectivement plus rentable pour la municipalité en y autorisant une utilisation de villégiature par rapport à un statu quo;

ATTENDU QUE, pour ces raisons et entre autre, le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal d'appuyer la demande des demandeurs;

ATTENDU QUE nous sommes d'opinion, compte tenu de l'affectation résidentielle qui prédomine, qu'une utilisation autre n'affecte et n'affectera aucunement l'exploitation agricole;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Étienne St-Louis, appuyé par Joanne St-Louis et unanimement résolu d'informer la Commission de Protection du territoire agricole du Québec qu'il n'a pas d'objection à la demande soumise par les requérants pour une utilisation à une fin autre que l'agriculture sur une parcelle de terrain située sur les lots P. 36, P. 37 dans le rang 1 et P37-1 dans le rang A dans le canton de Wells.

ADOPTÉ.

258-08-2013  
Camion incendie

Proposé par Robert Pelletier  
appuyé par Étienne St-Louis

et unanimement résolu que cet item soit reporté à une prochaine séance.

ADOPTÉ.

259-08-2013  
Infrastructure  
loisirs

Proposé par Joanne St-Louis  
appuyé par Marilène Charbonneau

et unanimement résolu qu'un montant de 8 150 \$ soit versé à Norag inc. pour la conception des plans préliminaires en prévision de l'aménagement d'infrastructures de loisirs (toiture de la patinoire).

ADOPTÉ.

260-08-2013  
Infrastructure  
loisirs

Proposé par Joanne St-Louis  
appuyé par Marilène Charbonneau

et unanimement résolu que, si le conseil prenait la décision d'aller de l'avant avec le projet d'infrastructures de loisirs (toiture sur la patinoire) les éléments suivants seront considérés :

- Norag inc. obtiendrait le contrat relié à la conception, construction et location de la toiture de la patinoire extérieure tant et aussi longtemps que le prix demeure plus ou moins 5 à 10 % du prix de la soumission budgétaire présenté;
- que la construction devrait débiter au printemps 2014;
- que le scénario financier à retenir serait le numéro 2A;
- que ce conseil a l'intention de louer l'infrastructure selon les termes du scénario choisi.

ADOPTÉ.

**261-08-2013 – PAIEMENT FACTURE**

Proposé par Robert Pelletier  
appuyé par Marilène Charbonneau  
et unanimement résolu que le secrétaire-  
trésorier/directeur soit autorisé à payer la facture suivante :

- Constella (conception du site Web)..... 2 814,17 \$  
ADOPTÉ.

262-08-2013  
Levée de  
la séance

Proposé par Étienne St-Louis  
appuyé par Joanne St-Louis  
et unanimement résolu que la présente séance  
soit levée. Il est 19 h 15.  
ADOPTÉ.

**MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-LAUS, P.Q.**

Par .....  
maire

Par.....  
sec.-trés./dir. gén.

Je, Stéphane Roy, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Stéphane Roy  
Maire